



14

spécialités gastronomiques



SARETEC
Direction Technique & Grands Dossiers
9/11 Rue Georges Enesco
94008 Creteil Cedex

v/réf.
n/réf.
le :

JCA/JA
30/11/98

A l'attn. de Monsieur O. Moynet

Lettre recommandée Accusé Réception

Monsieur,

Je fais suite à la réunion d'expertise organisée par M. Mainnevret dans les locaux SAPAR le 26/11/98 pour étudier les propositions de travaux des Sociétés AGROVISOL et OTI.

Je vous confirme que mon entreprise ne pourra accueillir les entreprises de réparation des dommages PLASTEUIROP que tous les 4 à 6 semaines pour des raisons de préservations de la clientèle, sécurité bactériologique etc..

Concernant les travaux de réparation de la salle ST1, les entreprises ne garantissant pas le jointement du sol, ce qui n'est pas acceptable, il faut prévoir de refaire l'ensemble du sol (il n'y aurait pas d'autre solution garantissant l'exploitation future de ce local.)

Il n'est pas acceptable que le personnel des entreprises de réparation utilise les sanitaires de l'entreprise SAPAR, ceci pour des raisons de sécurité bactériologique.

Le respect des plannings et délais d'intervention étant primordiaux, pour que la clientèle SAPAR ne subisse aucun préjudice, il est indispensable que soit maintenue la clause de pénalités tel-que ASAP l'a inscrit dans son marché de travaux.

Je vous rappelle que vous aviez déterminé le 23 octobre un calendrier de prises de décisions aboutissant à une proposition de règlement des dommages par les Mutuelles du Mans à mon entreprise pour la semaine 50.

Je vous demande instamment, de bien vouloir veillez au respect scrupuleux de cette date, et de le faire savoir à vos collègues experts, ainsi qu'à votre mètreur.

Cette insistance est dictée par le constat de dégradation constante des panneaux, et qu'il n'est plus possible dans ces conditions de travailler sans un risque bactériologique.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.

J.C. AUGÉ

S.A.P.A.R. / ANTOINE AUGÉ
Z.A. LA BAUVE
77109 MEAUX CEDEX FRANCE

Téléphone : (1) 64 36 55 30
Télécopie : (1) 64 36 55 38
Télex : SAPAR A.A. 691 798 F

S.A. CAPITAL 900.000 F
R.C. MEAUX 62 B 58
SIRET 746 250 588 00017
APE 3504.